



Comité de Direction du 26 février 2019

Présents : BERNARD Alain, BOSSET Régis, BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, LUCET Georges, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PELLET François, PITARD Patrick, STRIPOLLI Guillaume.

Assistent : BILLOUD Jean Louis, CICCHILLITTI Fabien (CTD PPF), TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : BENOIT Pierre, LACQUES Maurice, MAIRE Jacques, POULARD Christine.



Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15, et, au nom du comité de direction

Adresse :

- Ses sincères condoléances à la famille de Monsieur Roger MATHY ancien président du FC Dombes à la suite de son décès.
- Ses félicitations aux équipes jeunes masculines des U13 d'Arbent, des U15 de Bresse Dombes, des U17 d'Ain Sud Foot et aux seniors féminines du FBBP01 pour leurs brillantes qualifications aux finales régionales futsal à l'issue des phases départementales.
- Ses encouragements aux quatre jeunes du club du FBBP01, MASSON Alan, BENAZIZA Ilyes, TOMAS Ewan et CHAMACK Jasser qui sont retenus dans l'équipe U16 de la ligue qui joue les phases inter- ligues à Fontainebleau du 26 au 28 février.

Remercie :

- Les clubs qui ont accueilli les journées futsal départementales pour leur investissement ainsi que les techniciens, les arbitres et les bénévoles du district.
- Les personnes des clubs, les particuliers et les bénévoles du district qui ont contribué au succès de la collecte des équipements sportifs remis à l'école d'ABENE au Sénégal.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 22 janvier 2019](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Point sur les licences](#)

Le Comité de Direction décide de récompenser la 350^{ème} dirigeante licenciée ainsi que la ou le 20.000^{ème} licencié (qui sera invité au prochain tirage des coupes).

A ce jour, le District enregistre 20.029 licences.

Point de date à date arrêté au 1^{er} février de chaque saison

Les demandes de licences sont arrêtées définitivement au 30 avril de la saison en cours

	2011/2012 au 01/02/12	2012/2013 au 01/02/13	2013/2014 au 01/02/14	2014/2015 au 01/02/15	2015/2016 au 01/02/16	2016/2017 au 01/02/17	2017/2018 au 01/02/18	2018/2019 au 01/02/19
Libre / Senior	5366	5277	5196	5329	5263	5093	5258	4950
Libre / U19 - U18	778	851	820	772	730	773	782	816
Libre / U17 - U16	963	976	917	1005	1004	1041	999	952
Libre / U15 - U14	1221	1193	1193	1303	1300	1322	1388	1382
Libre / U13 - U12	1451	1525	1395	1535	1555	1628	1778	1854
Libre / Football d'animation	4157	4362	4371	4806	4690	5116	4933	5458
	13936	14184	13892	14750	14542	14973	15138	15412
Libre / Senior F	190	198	245	252	291	303	347	406
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	69	84	91	108	137	168	196	214
Libre / U15 F - U14 F	59	67	91	136	180	197	152	160
Libre / U13 F - U12 F	66	76	97	128	114	160	163	161
Libre / Football d'animation F	126	177	194	240	271	317	302	459
	510	602	718	864	993	1145	1160	1400
Futsal / Senior	18	42	45	69	56	36	57	63
Futsal / U18 -19	0	2	3	1	5	8	6	4
Futsal / U17- 16	0	0	0	0	12	8	2	0
Foot Loisir / Foot loisir	45	83	103	119	79	131	121	127
Total pratiquants	14509	14913	14761	15803	15687	16301	16484	17006
Dirigeant	1364	1543	1574	1741	1870	1955	2065	2088
Dirigeante	197	223	222	260	303	307	315	347
Ayant Droit	94	190	178	86	82	80	69	77
	1655	1956	1974	2087	2255	2342	2449	2512
Moniteur/Technique régionale	32	35	35	39	45	45	48	74
Entraîneur/Technique nationale	7	8	9	5	4	8	15	11
Educateur Fédéral	140	145	130	119	121	124	111	106
	179	188	174	163	170	177	174	191
Arbitre	198	198	204	209	219	207	210	190
Total non joueurs	2032	2342	2352	2459	2644	2726	2833	2893
	01-févr-12	01-févr-13	01-févr-14	01-févr-15	01-févr-16	01-févr-17	01-févr-18	01-févr-19
Total licenciés	16541	17255	17113	18262	18331	19027	19317	19899

Nombre d'équipes engagées pour cette saison

Equipes engagées au 26 février 2019

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Catégories masculines								
U6 - U7	149	153	131	180	175	196	194	235
U8 - U9	181	192	238	240	242	261	256	302
U10 - U11	172	170	166	175	179	189	190	186
U12 - U13	121	121	127	139	130	145	156	156
sous total	623	636	662	734	726	791	796	879
U14 - U15	67	62	66	69	71	69	73	74
U16 - U17- U18*	50	46	42	44	48	52	51	70
U18 - U19	25	38	28	27	26	23	21	0
sous total	142	146	136	140	145	144	145	144
seniors	268	256	248	243	238	237	232	221
Total masculin	1033	1038	1046	1117	1109	1172	1173	1244
Catégories féminines								
U14 - U15	0	8	11	12	15	15	14	11
U16 - U17 - U18	0	0	5	0	0	0	0	0
Seniors	0	9	10	8	9	6	9	25
Total féminin	0	17	26	20	24	21	23	36
Total des équipes engagées	1033	1055	1072	1137	1133	1193	1196	1280

Ne sont pas pris en compte les équipes féminines engagées dans les championnats des autres districts

* Suppression de la catégorie U18-U19 à compter de la saison 2018/2019 et création d'une catégorie U16 à U18

Modifications des statuts du district

La fédération a modifié articles des statuts des ligues et des districts lors de son assemblée fédérale du 8 décembre 2018.

Le District de l'Ain a pris en compte ces modifications pour les présenter et les commenter lors de l'assemblée générale ordinaire de fin de saison du 21 juin 2019 conformément à l'article 19.

Le district a soumis ses statuts modifiés au service juridique de la FFF qui les a validés.

Dépôt des vœux pour l'AG du 21 juin 2019

Conformément à l'article 12.5.2) des statuts du district, les questions doivent parvenir par voie électronique ou postale au comité de direction au moins trente jours avant la date de l'Assemblée Générale. Pour cette saison la date limite est donc fixée au 22 mai 2019 inclus.

Pré projets de fusion de clubs

Tous les dossiers doivent passer impérativement par le district d'appartenance pour avis avant le 31 mars 2019.

1 dossier reçu à ce jour : AS Montrevel et US Maronnas Jayat Béréziat.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette demande.

Le dossier sera envoyé à la Ligue Auvergne Rhône Alpes dès le 27 Février 2019.

Création d'entente

La demande de création d'entente entre Côtière Meximieux Villieu et Priay FC pour la Coupe de l'Ain en Féminines à 11 est accordée par la Commission des Règlements.

Le club responsable est Côtière Meximieux Villieu.

Modifications des dossiers médicaux à partir de la saison 2019/2020

Les recommandations de l'association des cardiologues du sport français et de l'association européenne de cardiologie ont amené les experts cardiologues FFF et LFP à réévaluer le suivi médical des arbitres de ligue et de district.

Les membres de la commission départementale d'arbitrage transmettront le document support aux arbitres en activité à ce jour.

DOSSIER MEDICAL

Sans changement :

CANDIDAT ARBITRE DE DISTRICT

- Doit présenter uniquement un Certificat de Non Contre-Indication à la pratique de l'arbitrage

EXAMEN CARDIOLOGIQUE	Facteur de risque hors âge	Âge	Examen à effectuer (Homme et Femme) selon la périodicité suivante (*)	
	-	Jusqu'à 34 ans inclus	Uniquement lors de la 1 ^{ère} licence	Moins de 18 ans : ECG de repos et dès 18 ans compléter avec Échographie cardiaque À partir de 18 ans : ECG de repos + Échographie cardiaque
Joindre : Tracé et interprétation (non automatique) de l'ECG et les conclusions des autres examens:	0 ou 1	dés 35 à 50 ans inclus	Tous les 5 ans : ECG de repos + Épreuve d'effort à visée cardiologique	
		dés 51 ans à +	Tous les ans : ECG de repos Tous les 5 ans : Épreuve d'effort à visée cardiologique	
	2 ou +	dés 35 ans à +	Tous les ans : ECG de repos Tous les 5 ans (protocole minimum) : Épreuve d'effort à visée cardiologique ● Selon avis médecin ou cardiologue : La fréquence peut être modifiée et d'autres examens demandés	
(*) en dehors de tout signe fonctionnel ou d'examen nécessitant un avis cardiologique et/ou des examens supplémentaires				

À partir de la saison 2019-2020 :

ARBITRE DE DISTRICT OU DE LIGUE

Lors de la 1^{ère} NOMINATION (libellé « 1^{ère} licence » sur le dossier médical)

- Avant 35 ans : doit répondre au protocole indiqué sur le dossier médical mis à jour au 29/01/2019 (ECG à faire **une seule fois entre la 1^{ère} licence et 34 ans inclus** + Échographie cardiaque à faire **une seule fois dans la carrière à partir de l'âge de 18 ans**)
- Dès 35 ans : doit répondre au protocole indiqué sur le dossier médical mis à jour au 29/01/2019 (ECG et Épreuve d'effort à visée cardiologique à faire **tous les 5 ans** + une Échographie cardiaque à faire **une seule fois dans la carrière**)

Lors du renouvellement de licence (dès l'âge de 35 ans)

- Selon âge et nombre facteurs de risque : doit répondre au protocole indiqué sur le dossier médical mis à jour au 29/01/2019

IMPORTANT :

- l'épreuve d'effort à visée cardiologique => respect de la périodicité de 5 ans (*Ex : un arbitre qui a déjà présenté cet examen en 2016 devra le repasser en 2021*) sauf si le cardiologue de l'arbitre impose une périodicité inférieure.
- L'échographie cardiaque => est à effectuer **une seule fois dans la carrière**
En conséquence tout arbitre :
 - **ayant déjà effectué cet examen** (à ses 18 ans ou après) ne doit pas le repasser et peut le fournir lors de la prochaine constitution de son dossier médical
 - **n'ayant jamais effectué cet examen** : a un délai pour l'effectuer. Il doit le présenter dans les 2 ans à venir (soit au plus tard pour la saison 2021-2022) et non pas pour la saison prochaine.

Démission de Madame Christine BERGER de ses fonctions au sein du district

A la suite à son courriel en date du 13 février, dont il en fait lecture aux membres présents, mentionnant sa démission, JF JANNET a entériné celle-ci.

Au nom du comité de direction, il remercie Madame BERGER pour son investissement passé au sein de l'instance départementale depuis son élection.

C'est M. Alain JOSSERAND qui reprendra la présidence de la Commission de Discipline et ce jusqu'à la fin de cette saison.

Les membres en place de la Commission poursuivent leur mission.

Demande d'intégration d'un nouveau membre au sein du district comme membre non élu.

Monsieur Jean Marie ABBEY souhaite aider l'instance départementale.

Les membres du comité de direction présents donnent un avis favorable.

Conformément au règlement intérieur du district il aura une période probatoire de 6 mois.

Intégration des bénévoles

Rappel de l'article 1.6 du règlement intérieur : Intégration des bénévoles, le (la) candidat(e) souhaitant intégrer une commission doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois.

Fin de période probatoire pour :

- CIANCHETTI Ludovic, DUPUIS Régis et GAUTHIER Yannick dans la fonction de délégué avec comme tuteur PITARD Patrick : avis favorable.
- BOURDON Bernard au sein de la commission des règlements avec comme tuteur PELLET François : avis favorable.
- BEREZIAT David au sein de la commission sportive avec comme tuteur CONTET Jacques : avis favorable.
- BOUMRA Lahssane, GUICHERD Olivier, KONTE Ibrahima et TOUZANI Hamid au sein de la commission d'arbitrage avec comme tuteur BILLOUD Jean Louis : avis favorable.

Bilan de l'observatoire des comportements à mi-saison

	Types d'incidents	2018/2019 (au 31/12/18)	2017/2018 (au 31/12/17)	2016/2017 (au 31/12/16)	2015/2016 (au 31/12/15)
Violences verbales	Propos grossiers/injurieux	40	9	8	27
	Menace/intimidation	2	5	6	3
Violences physiques	Coup/brutalité	22	43	15	47
	Bagarre/Echauffourée	0	1	2	0
	Bousculade	0	0	1	4
	Tentative de coup(s)	1	4	3	0
	Agression par arme	0	0	0	1
Incivilités	Jets de projectiles	0	0	0	0
	Crachats	0	0	0	0
	Geste/Comportement obscène	0	1	2	0
Atteintes aux biens	Dégradation	0	0	0	0
	Vol	0	0	0	0
	Incendie	0	0	0	0
	Totaux	79	63	37	82
	Matches joués	2355	2410	2358	2460
	Nombre pour mille	33,5	26,1	15,7	33,3

Suivi des labels

La commission de labellisation a effectué toutes ses visites dans les clubs afin d'observer et aider ceux-ci dans les nouvelles demandes et les renouvellements.

Elle proposera d'ici cette fin de saison, la liste définitive aux membres du comité de direction pour validation des clubs.

Les clubs souhaitant entrer dans la démarche de labellisation pour la saison prochaine doivent dès à présent contacter le district afin de faire part de leur intention.

FAFA pour la saison 2018/2019

➤ **Chapitre « Emploi »**

- Dossier d'Essor Bresse Saône (saison 3/4)
- Un dossier validé par la LFA : club du Belley CS

➤ **Chapitre « Transport »**

- Un dossier validé par le district : club de Culoz Grand Colombier

➤ **Chapitre « Infrastructures »**

- Dossier avec une action nécessaire de la part du district en coordination avec le propriétaire du terrain : Marboz.
- Dossiers en cours d'instruction au district : Vaux en Bugey et Leyment.
- Dossiers avec avis favorable de la ligue et transmis à la LFA : Balan, Béon et St Benoit Groslée, Feillens, Montrevel et St André d'Huiriat.

Bénévole du mois

Le district de l'Ain dispose de 8 personnes à proposer comme bénévole du mois durant cette saison.

Pour le mois de mars, les membres du comité de direction valident la candidature de Mme LONGEPIERRE Flavie du club de Thoissey.

Rappel :

M. MORNAY Laurent du club de Viriat pour le mois de février
Mme RIBEIRO Marie Thérèse du club de Dortan pour le mois de janvier.
M. LAURENT Joël du club de Montrevel pour le mois de décembre.
Mme GALLICE Catherine, membre du club de Portes de l'Ain pour le mois de novembre.
M. INACIO MAIA Luis, membre du club de Berges du Rhône pour le mois d'octobre.
Mme NEVEU Maryse, membre du club de Pont de Vaux Arbigny pour le mois de septembre.

Missions du 23 janvier au 26 février 2019

- 23 janvier : réunion LFA/ligue/district à la Ligue
- 23 janvier : réunion Label à Curtafond
- 25 janvier : réunion Label à St Martin du Mont
- 25 janvier : AG de l'USEP
- 25 janvier : réunion Label à Châtillon sur Chalaronne (Dombes Bresse)
- 26 janvier : remise du challenge Mozaïc à Vonnas
- 28 janvier : réunion du groupe de travail sur le statut de l'arbitrage
- 28 janvier : réunion de la commission du plan de féminisation
- 30 janvier : remise du challenge Mozaïc à Saint Maurice de Beynost
- 31 janvier : réunion commune avec le comité Handisport et le club de Saint Martin du Mont
- 31 janvier : réunion de la commission prévention
- 02 février : réunion inter districts Ain/Jura/Saône et Loire et Côte d'Or
- 05 février : réunion de la commission du statut de l'arbitrage
- 05 février : réunion de la commission de préparation de l'anniversaire du district
- 07 février : réunion de l'équipe technique départementale
- 09 février : forum du club d'Essor Bresse Saône
- 11 février : réunion de la commission du plan de féminisation
- 11 février : groupe de travail sur le statut de l'arbitrage
- 12 février : réunion de bureau
- 12 février : remise des équipements à la suite de l'action caritative futsal
- 12 février : réunions « J'accompagne en foot d'animation » à St Didier sur Chalaronne, Lagnieu et Marboz.
- 15 février : réunion ETR et présidents de district à la ligue
- 18 février : réunion de la commission du plan de féminisation
- 19 février : réunion plénière des arbitres
- 19 février : action handisport à Saint Maurice de Beynost
- 21 février : réunion actions coupe du monde à la ligue
- 25 février : réunion de la commission du plan de féminisation
- 26 février : comité de direction

Liste des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Erratum par rapport à la liste passée lors du précédent comité de direction : il convient d'ajouter Monsieur Maurice BOURGEON dans la liste des médailles d'or de la promotion du 14 juillet 2018.

Médaille d'argent du district, Anniversaire des clubs et journée des bénévoles à Paris

Pour ces trois sujets le dernier délai est fixé au 28 février 2019.

Toutes les informations ont été notifiées sur le PV du 17 janvier 2019 et elles ont été transmises aux clubs via leurs messageries officielles.

Tour des commissions

COMMISSION TECHNIQUE (F. CICHILLITI)

Le Comité de Direction donne son accord pour le prêt de cages gonflables par un éducateur le 9 Mars 2019 au stade Marcel VERCHÈRE pour le plateau féminin ainsi que le 1er Juin 2019 pour le Plateau U7.

Date de la prochaine réunion

Mardi 26 Mars 2019 à 19 H 15

Heure de fin de réunion : 20 H 40.